

AFFAIRE FLACTIF

Hotyat seul contre tous!

FB L'ombre des trois enfants et des deux adultes, tués cruellement au Grand-Bornand, hante le procès qui se tient depuis le 12 juin près d'Annecy. Comme l'écrit Nathalie Truche dans son livre «L'étrange affaire Flactif» (Alpes Info Editions, GHI du 8 juin), David Hotyat s'en tient à sa seconde version, qui surprend plus qu'elle ne semble convaincre. Il affirme que des hommes masqués seraient les véritables auteurs du massacre. Son complice présumé, Stéphane Haremza, l'a supplié en pleurant: «David, dis la vérité!» Il s'est aussi excusé auprès des familles, semblant avoir touché le public et le jury populaire. Quant à Alexandra Lefebvre, l'ex-compagne d'Hotyat, elle lui a également demandé de «dire la vérité». «Je ne dirai rien», a répondu Hotyat sans leur accorder un regard.

Alexandra et Stéphane affirment qu'ils n'ont jamais adhéré au projet et ne croyaient pas David Hotyat quand il leur parlait de l'assassinat. Ils le laissent seulement causer...

«Depuis que je vis avec David, il ne cesse de répéter «je vais tuer untel»,



Gilbert Collard et Georges Rimondi, avocats de Stéphane Haremza. (Photo DR)

alors je n'y faisais plus attention», déclare son ex-compagne Alexandra.

Avec la femme d'Haremza, les trois présumés complices se couvrent et chargent Hotyat.

C'est le procès de gens ordinaires qui se retrouvent pris dans une affaire digne d'un film d'horreur. Ou comment le jeune David, élève sage, passionné de nature, se retrouve pris dans un scénario qui semble dépasser toutes les limites. Lors des prochains jours, les témoins du Barreau parisien interviendront dans ce procès bouleversant.